

COMMUNE DE SARDENT

Envoyé en préfecture le 03/12/2025  
Reçu en préfecture le 03/12/2025  
Publié le  
ID : 023-212316806-20251202-202546-DE



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Délibération n°2025/46

L'an deux mil vingt-cinq, le 02 décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/11/2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 12

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, ANGELINI Patricia, Fanny CADILLON-LAPORTE, TERRACOL Sandra, THELIOL Angélique

MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, David CHASSAGNE, Jérôme CANDORET, Christian GAUTHIER, Pascal LESOUPLE

Étaient absents et excusés : Mme Christelle BAUMET, Ms Régis GUYONNET,

Secrétaire de séance : Mme Joëlle FAUCONNET

**Objet : Délégation de Service Public pour l'exploitation et la gestion du bar-restaurant**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal à la suite de l'appel public à candidature pour l'exploitation du bar-restaurant, la procédure s'est terminée le 24 novembre 2025. Il n'y a pas eu d'offre de ce fait la procédure est infructueuse.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal si on repart pour une Délégation de Service Public pour l'exploitation du Bar-Restaurant ?

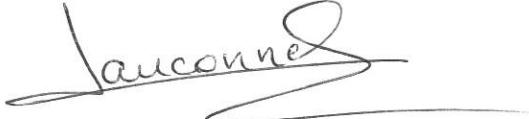
**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :**

- Décide de repartir pour une Délégation de Service Public pour l'exploitation du Bar-Restaurant,
- Autorise Monsieur le Maire à relancer l'appel à candidature afférent.

Fait et délibéré en Mairie,  
Pour copie conforme  
En Mairie, le 02/12/2025  
Publié, le 04/12/2025  
Transmis, le 03/12/2025  
Certifié exécutoire  
Le Maire, Thierry GAILLARD



La secrétaire de séance, Joëlle FAUCONNET



Signé électroniquement par : Thierry GAILLARD  
Date de signature : 03/12/2025  
Qualité : Maire